

17, rue d'Uzès 75108 Paris Cedex 02
Tél: 01 40 13 30 30 Fax: 01 40 13 51 06

Éditeur: Véronique Billaud.
Directeur des rédactions: Hugues Périnel.
RÉDACTION: Rédacteur en chef: Philippe Pottière-Sperry.
Rédacteur en chef technique: Michel Balut (34.83).
Directeur artistique: Guillaume Lamarre (34.60).
Rédacteurs en chef délégués: Jean-Marc Joannès, Jacques Paquier, Romain Mazon (Web).
Rédactrices en chef adjointes: Marie Bidault (38.36), Emmanuelle Quémar (38.64).
Chefs de service: Claudine Farrugia-Tayar (32.65), Jean-Baptiste Forray (35.77), Delphine Gerbeau (30.22), Hervé Jouanneau (38.50).
Chefs de rubrique: Héliane Delmotte (34.10), Héliane Girard (38.59), Laurence Madoui (38.70). **Rédacteurs:** Stéphanie Lampert (33.59), Brigitte Menguy (50.47). **Rédaction Web:** Virginie Fauvel (chef de rubrique). **Responsables d'édition web:** Véronique Bouhour, Guillaume Garvanèse.
RÉALISATION: Secrétariat de rédaction: Clara Hacad (secrétaire générale de rédaction, 32.75), Nolwenn Lemasson (1^{er} secrétaire de rédaction, 34.06), Magali Crespin, Véronique Duvivier. **Maquette:** Pascale Distel (chef de studio, 38.21), Éric Clément (premier rédacteur graphiste), Marilyn Gobert. **Iconographie:** Cyrille Derouineau (responsable de l'iconographie, 38.80), Caroline Faugère (30.32). **Secrétariat:** Lilliane Lamhien (34.25), Emilie Aguechariou (31.11).

WEB: Directeur: Benjamin Lupu, Patricia Gicquel (chef de projet), Thibault Cotti.

EMPLOI ET ANNONCES CLASSÉES:

Directeur: Yves Denis. **Directeur des opérations:** Christian Fehr (38.77). **Équipe commerciale (32.54):** Armelle Eymas (37.78), Sandrine Aubret (37.22), Samia Senad (35.41). **Directeurs de clientèles:** Ingrid Joly, Laurence Le Roy, Olivier Pinerio, Aude Sanchez. **Studio:** Christophe Marpaux (38.31), assisté de Joël Hernould (30.07).

PUBLICITÉ: Directeur régle groupe: Bertrand Augustin. **Directeur commercial:** Jean-François Goasguen (30.44). **Directrice publicité internet:** Isabelle Ghariani (33.81).

Publicité: Anne-Marie Roux (32.73), Emilie Vanerne (50.08), Gérald Glondu (30.75), Sandrine Viallemonteil (38.20), Véronique Gelin (30.19), Yamina Sahraoui (38.19). **Opérations spéciales:** Nelly Huet (32.22). Assistante: Lydia Cordier (31.86).

Exécution technique: Marie Lenglin (31.94). **GESTION:** Stéphane Ansieau (50.66).

MARKETING-PROMOTION-DIFFUSION: Directeur: Bernard Angaud. **Promotion:** Nadia Zimmer (directrice, 36.16), Sophie Tracou (directrice, 50.05), Evelyne Tarrida (32.71). **Diffusion:** Guillaume de Corbière (36.38).

DÉVELOPPEMENT ET OFFRES DE CONTENUS: Directeur: Laurent Boidi. **Directrice de projet:** Aline Lequillier. **Chef de projet:** Gaëtane Lathuillière. **Directeur de clientèle:** Guillaume Ray-Capet.

ABONNEMENTS: Nadia Clément (directrice, 50.65). **Assistante de direction:** Evelyne Sartori (32.27).

Tarifs: 1 an (48 numéros, 48 suppléments ou cahiers détachés), le quotidien en ligne et l'accès permanent à tous les services du pack internet sur www.lagazette.fr

Administrations et sociétés: France 195 €. Étranger: nous consulter. **Prélèvement automatique trimestriel:** 30,25 € tous les 3 mois. **Étudiants:** France 65 €. **Vente au numéro:** 5,80 €.

Président-Directeur de la publication: Guillaume Prot. **Directeur général:** Olivier de la Chaise.

Société éditrice: Groupe Moteur. SAS au capital de 333 900 €
Siège social: 17 rue d'Uzès 75108 Paris cedex 02

RCS PARIS 403 080 823
N° SIRET 403 080 823 00012

N° TVA intracommunautaire FR 32 403 080 823
Principal actionnaire: Info Services Holding

Numéro de commission paritaire: 1013 T 83807
ISSN: 0769-3508

Hebdomadaire, dépôt légal: septembre 2013.
 Tirage de ce numéro: 33 100 exemplaires

Impression: Roto France, rue de la Maison-Rouge, 77185 Lognes

ODD
PRESSE
PAYANTE
Diffusion
Certifiée
2012

La Gazette utilise des papiers issus de forêts gérées durablement, de sources contrôlées, ainsi que des papiers recyclés issus de la collecte sélective.

Hebdomadaire, dépôt légal: septembre 2013.
 Tirage de ce numéro: 33 100 exemplaires

Impression: Roto France, rue de la Maison-Rouge, 77185 Lognes

Impression: Roto France, rue de la Maison-Rouge, 77185 Lognes

Impression: Roto France, rue de la Maison-Rouge, 77185 Lognes

Impression: Roto France, rue de la Maison-Rouge, 77185 Lognes

Impression: Roto France, rue de la Maison-Rouge, 77185 Lognes

Impression: Roto France, rue de la Maison-Rouge, 77185 Lognes

Impression: Roto France, rue de la Maison-Rouge, 77185 Lognes

Impression: Roto France, rue de la Maison-Rouge, 77185 Lognes

Impression: Roto France, rue de la Maison-Rouge, 77185 Lognes

Impression: Roto France, rue de la Maison-Rouge, 77185 Lognes

Impression: Roto France, rue de la Maison-Rouge, 77185 Lognes

Impression: Roto France, rue de la Maison-Rouge, 77185 Lognes

Impression: Roto France, rue de la Maison-Rouge, 77185 Lognes

Les emplois d'avenir sur la bonne voie



Mi-septembre, 56 000 emplois d'avenir étaient signés. Le ministre du Travail est en train de gagner son pari, malgré un retard à l'allumage du dispositif. Confiant, Michel Sapin appelle à « donner un dernier coup de rein » pour atteindre l'objectif de 100 000 contrats fin 2013 (et 50 000 de plus fin 2014). Au-delà des chiffres, l'objectif relatif au public visé - les 16-25 ans peu ou pas qualifiés - semble également atteint. En effet, 86 % des bénéficiaires n'ont pas le bac (43,3 % n'ont aucun diplôme). Cette obligation n'est pas forcément évidente pour les employeurs potentiels et, il y a encore peu, certaines voix se faisaient entendre pour la critiquer et demander l'extension du dispositif aux plus diplômés, comme cela avait été le cas pour les contrats emploi-jeunes.

Trop de CDD d'un an. Michel Sapin a tenu bon, et a eu raison car ce sont avant tout les jeunes sans aucune qualification, sur le bord de la route de l'emploi, qui ont besoin d'aide. Dressant un premier bilan assez positif de la mise en œuvre des emplois d'avenir, la mission d'information parlementaire, qui a rendu son rapport le 18 septembre, nuance néanmoins son constat de

quelques bémols: des signatures trop peu nombreuses en zone urbaine sensible ou de grandes disparités territoriales s'expliquant notamment par l'implication variable des missions locales. Par ailleurs, les CDD de trois ans, qui devaient être la norme, représentent à peine la moitié des contrats, presque autant que ceux d'un an.

Récompenser l'innovation. Jugeant insuffisante la proportion de jeunes en CDI (10,7%), la mission propose de majorer la prise en charge financière en cas d'embauche à durée indéterminée. Mais est-ce vraiment une bonne idée? Le dispositif vise à mettre le pied à l'étrier des jeunes, pas à créer de nouveaux « emplois publics ». Dénoncer des emplois précaires relève du mauvais procès. Le dispositif vise à proposer sur trois ans, et non sur un an car c'est beaucoup trop court, un réel accompagnement et une formation qualifiante. En clair, un sas d'apprentissage sur des métiers en essor, assorti de passerelles possibles en fin de contrat. Certaines collectivités construisent le parcours du jeune en prévoyant, dès le départ, cette porte de sortie. C'est tout l'objet du prix « Construire un avenir aux emplois d'avenir » (*), que lancent « La Gazette » et « emploi-public.fr » pour récompenser les démarches innovantes de tous les employeurs concernés par le recrutement et l'insertion professionnelle des jeunes. L'objectif premier devant être la pérennité de l'emploi et l'anticipation de la sortie du dispositif.

(*) En savoir plus sur: www.prix-emplois-avenir.fr

POUR NOUS JOINDRE
Contacter la rédaction: tél.: 01 40 13 31 11
redaction@lagazettedescommunes.com
Passer une publicité: tél.: 01 40 13 31 86
pubgazette@lagazettedescommunes.com
Passer une annonce classée:
tél.: 01 40 13 32 54 Fax: 01 40 13 51 63
emploigazette@lagazettedescommunes.com
S'abonner: tél.: 01 40 13 50 65 Fax: 01 40 13 51 21
abonnement@groupemoniteur.fr

Ce numéro comporte deux cahiers ne pouvant être vendus séparément.
Cahier principal: folios 1 à 140. Cahier détaché n°2: folios 1 à 76;
un encart abonnement non folioté entre les pages 58-59 et 82-83; un encart abonnement de quatre pages et un encart deux pages Territorial déposés sur la quatrième de couverture.